

# Ouverture des inscriptions colos printemps 2024



**5 %**  
de réduction\*  
sur tous les  
séjours avec le  
code partenaire  
**SRIAS751**

Retrouvez les colos printemps 2024 sur  
[www.vacances-pour-tous.org](http://www.vacances-pour-tous.org)



La plupart de nos centres accueillent les jeunes en situation de handicap, avec un animateur référent si besoin et un planning d'activités aménagé. Tout est organisé pour favoriser leur intégration et leur épanouissement. Vacances pour tous peut mettre en place un projet d'accueil personnalisé sur certains centres et sur demande. **N'hésitez pas à contacter votre conseiller Vacances pour tous !**

Renseignements et réservations\*\* : **01 43 58 95 77** ou par mail [vpt-collectivites@laligue.org](mailto:vpt-collectivites@laligue.org)  
Indiquez dans l'objet du mail : SRIAS ILE DE FRANCE - Nom de Famille de l'Agent - Nom du séjour souhaité.

### Prise en charge pour les familles bénéficiaires

Quotien familial annuel (revenu familial de référence)	Part du prix du séjour prise en charge par l'action sociale	Plafond de la part prise en charge par l'action sociale
Inférieur ou égal à 10 800 €	70 %	700 €
De plus de 10 800 € à 18 000 €	50 %	500 €
De plus de 18 000 € à 36 000 €	30 %	200 €

\* Hors transport. \*\* Un seul séjour par enfant au cours de l'année civile.